Docusign Envelope ID: D65066A4-3208-481D-865A-D323A2E2C239

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique
RCS Nantes 330 356 700 Capital 425 700 euros

PETROLEC SUD

Z.A. de Pemegnan – 40000 MONT-DE-MARSAN
S.A.S. au capital de 22 000 €
R.C.S. MONT-DE-MARSAN 904 667 425

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

Comptes certifiés conformes

Signé par :
anthony BARDOT
71600A96538F4FC...

Grégoire BUNOT
Geneviève DURANTEAU
Christian PALVADEAU
Rachel VIOLIN
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Anne-Laure GRATALOUP
Emanuella LAURENT-DELANOE
Experts – comptables
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr
6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier)
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
www.cvaexperts.fr

Docusign Envelope ID: D65066A4-3208-481D-865A-D323A2E2C239

Bilan actif

	Clôture au 31/12/24 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**8 765 417**	**106 996**	**8 658 421**	**6 636 030**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**311 649**	**100 148**	**211 501**	**217 991**
FRAIS D'ETABLISSEMENT	109 906	63 767	46 138	68 120
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	167 896	36 381	131 515	149 870
EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES	33 848		33 848	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**13 542**	**6 848**	**6 694**	**7 814**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	13 542	6 848	6 694	7 814
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**8 440 226**		**8 440 226**	**6 410 226**
TITRES IMMOBILISES DIVERS	3 226		3 226	3 226
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	8 437 000		8 437 000	6 407 000
ACTIF CIRCULANT	**28 943 575**		**28 943 575**	**27 973 050**
STOCKS ET EN-COURS	**9 037 652**		**9 037 652**	**6 866 582**
MARCHANDISES	9 037 652		9 037 652	6 866 582
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**3 154 765**		**3 154 765**	**979 494**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	574 077		574 077	73 166
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 580 688		2 580 688	906 328
CREANCES DIVERSES (3)	**57 105**		**57 105**	**49 893**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**5 000 000**		**5 000 000**	
DISPONIBILITES	**11 509 438**		**11 509 438**	**20 029 863**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**184 616**		**184 616**	**47 218**
TOTAL GENERAL	**37 708 992**	**106 996**	**37 601 996**	**34 609 081**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Docusign Envelope ID: D65066A4-3208-481D-865A-D323A2E2C239

Bilan passif	Clôture au 31/12/24 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	**307 041**	**-350 367**
CAPITAL	**22 000**	**21 000**
REPORT A NOUVEAU	**-371 367**	**-2 230**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**656 408**	**-369 137**
DETTES(1)	**37 294 955**	**34 959 448**
DETTES FINANCIERES	**6 293**	
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	6 293	
DETTES D'EXPLOITATION	**37 142 019**	**34 933 392**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	36 927 267	34 809 322
DETTES FISCALES ET SOCIALES	209 420	124 070
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	5 333	
DETTES DIVERSES	**146 643**	**26 056**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	40 617	24 750
ETAT : IMPÔTS SUR LES BENEFICES	106 026	
AUTRES DETTES DIVERSES		1 306
TOTAL GENERAL	**37 601 996**	**34 609 081**

(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	37 294 955	34 959 448
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Docusign Envelope ID: D65066A4-3208-481D-865A-D323A2E2C239

Compte de résultat

	Exercice 01/01/24 - 31/12/24 Durée 12 mois	Exercice 01/01/23 - 31/12/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	**852 549 057**	**702 822 268**
VENTES DE MARCHANDISES	852 529 241	702 810 608
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*852 529 241*	*702 810 608*
TRANSFERTS DE CHARGES	2 525	4 587
AUTRES PRODUITS	17 291	7 073
CHARGES D'EXPLOITATION	**851 903 300**	**703 191 406**
ACHAT DE MARCHANDISES	829 840 265	692 255 228
VARIATION DES STOCKS	-2 171 070	-1 648 312
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	23 449 411	12 048 451
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	214 193	56 110
SALAIRES ET TRAITEMENTS	385 820	330 929
CHARGES SOCIALES	140 795	110 403
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	42 963	38 544
AUTRES CHARGES	924	52
RESULTAT D'EXPLOITATION	**645 757**	**-369 137**
PRODUITS FINANCIERS	**116 677**	
INTERÊTS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	116 677	
RESULTAT FINANCIER	**116 677**	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**762 434**	**-369 137**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**106 026**	
TOTAL DES PRODUITS	*852 665 734*	*702 822 268*
TOTAL DES CHARGES	*852 009 326*	*703 191 406*
RESULTAT NET COMPTABLE	**656 408**	**-369 137**

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

Docusign Envelope ID: D65066A4-3208-481D-865A-D323A2E2C239

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Docusign Envelope ID: D65066A4-3208-481D-865A-D323A2E2C239

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, quatorze nouvelles stations-services, appartenant à l'enseigne E. Leclerc, ont été prises en location-gérance avec toujours pour objectif la rationalisation des coûts et l'optimisation de l'activité de ventes de produits pétroliers.

Cet exercice a été impacté par 9 jours d'opérations à prix coutants initiées par l'enseigne, contre 68 jours sur l'exercice précédent.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les frais de constitution et de développement ont été comptabilisés à leur coût de revient. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 5 ans.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 10 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Docusign Envelope ID: D65066A4-3208-481D-865A-D323A2E2C239

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Docusign Envelope ID: D65066A4-3208-481D-865A-D323A2E2C239

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 200 actions de 10 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	21 000	1 000		22 000
Report à nouveau	-2 230		-369 137	-371 367
Résultat de l'exercice N-1	-369 137		369 137	
Résultat de l'exercice N		656 408		656 408
	-350 367	657 408	0	307 041

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	277 802	33 848		311 649
Immobilisations corporelles	12 036	1 506		13 542
Immobilisations financières - titres	3 226			3 226
Immobilisations financières – créances (*)	6 407 000	2 030 000		8 437 000
	6 700 064	2 065 353		8 765 417

(*) *Dépôts de garantie des bailleurs propriétaires des fonds de commerce*

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	59 811	40 337		100 148
Immobilisations corporelles	4 222	2 626		6 848
	64 033	42 963		106 996

Dont dotation :
- *Linéaire* — *42 963*
- *Dégressive*
- *Exceptionnelle*

Provisions et dépréciations — Néant

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	8 437 000		8 437 000
Créances d'exploitation	3 154 765	3 154 765	
Créances diverses	57 105	57 105	
Charges constatées d'avance	184 616	184 616	
	11 833 485	3 396 485	8 437 000

Docusign Envelope ID: D65066A4-3208-481D-865A-D323A2E2C239

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 293	6 293		
Emprunts bancaires (1)				
Emprunts & dettes financières divers (2)				
Dettes d'exploitation	37 142 019	37 142 019		
Dettes diverses	146 643	146 643		
Produits constatés d'avance				
	37 294 955	37 294 955		

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	-
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer et produits à recevoir comprennent les postes suivants :

	CHARGES A PAYER	PRODUITS A RECEVOIR
Avoirs à recevoir		69 130
Avoirs à établir	5 333	
Factures non parvenues	11 303 557	
Provisions sur congés payés	41 268	
Provisions pour primes	50 590	
Provision contribution sociale de solidarité des sociétés	34 913	
Provision cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	46 968	
Intérêts à percevoir		75 538
Autres produits à recevoir		78 689
	11 482 629	223 357

Les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice -
- Plus-value latente à la fin de l'exercice -

Docusign Envelope ID: D65066A4-3208-481D-865A-D323A2E2C239

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

En application de la règle du prorata temporis, il est constitué par les ventes de cinquante-cinq stations-services, contre trente-huit l'exercice précédent. Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	3
Agents de maîtrise	1
Employés	4
	8

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel — Néant

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 25%.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	106 026
Impôt concernant le résultat exceptionnel	-
	106 026

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	1 431
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	8 728

Docusign Envelope ID: D65066A4-3208-481D-865A-D323A2E2C239

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles — Néant

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	6 200 000	6 200 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.00 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.80 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 38.21 % ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2024.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 2 000 €

Entreprises liées — Néant

Filiales et participations — Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

Petrolec Sud
SAS à capital variable
Siren n°904.667.425 // Ape n°47.30Z
Siège Social : ZA de Pemegnan - CS 50036
40000 Mont de Marsan

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2024

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2024

A l'assemblée générale des actionnaires de la société

Petrolec Sud
SAS à capital variable
ZA de Pemegnan - CS 50036
40000 Mont de Marsan

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Petrolec Sud** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **01/01/2024** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le ***rapport de gestion du Conseil d'administration*** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Conseil d'administration**.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne, le « *Date de la signature électronique* »

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière Grizel & autres
Frédéric Grizel
Associé

Frederic GRIZEL

Signature numérique de Frederic GRIZEL
Date : 2025.03.27 17:43:31 +01'00'

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif	Clôture au 31/12/24 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**8 765 417**	**106 996**	**8 658 421**	**6 636 030**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**311 649**	**100 148**	**211 501**	**217 991**
FRAIS D'ETABLISSEMENT	109 906	63 767	46 138	68 120
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	167 896	36 381	131 515	149 870
EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES	33 848		33 848	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**13 542**	**6 848**	**6 694**	**7 814**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	13 542	6 848	6 694	7 814
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**8 440 226**		**8 440 226**	**6 410 226**
TITRES IMMOBILISES DIVERS	3 226		3 226	3 226
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	8 437 000		8 437 000	6 407 000
ACTIF CIRCULANT	**28 943 575**		**28 943 575**	**27 973 050**
STOCKS ET EN-COURS	**9 037 652**		**9 037 652**	**6 866 582**
MARCHANDISES	9 037 652		9 037 652	6 866 582
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**3 154 765**		**3 154 765**	**979 494**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	574 077		574 077	73 166
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 580 688		2 580 688	906 328
CREANCES DIVERSES (3)	**57 105**		**57 105**	**49 893**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**5 000 000**		**5 000 000**	
DISPONIBILITES	**11 509 438**		**11 509 438**	**20 029 863**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**184 616**		**184 616**	**47 218**
TOTAL GENERAL	**37 708 992**	**106 996**	**37 601 996**	**34 609 081**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Bilan passif	Clôture au 31/12/24 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	**307 041**	**-350 367**
CAPITAL	**22 000**	**21 000**
REPORT A NOUVEAU	**-371 367**	**-2 230**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**656 408**	**-369 137**
DETTES(1)	**37 294 955**	**34 959 448**
DETTES FINANCIERES	**6 293**	
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	6 293	
DETTES D'EXPLOITATION	**37 142 019**	**34 933 392**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	36 927 267	34 809 322
DETTES FISCALES ET SOCIALES	209 420	124 070
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	5 333	
DETTES DIVERSES	**146 643**	**26 056**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	40 617	24 750
ETAT : IMPÔTS SUR LES BENEFICES	106 026	
AUTRES DETTES DIVERSES		1 306
TOTAL GENERAL	**37 601 996**	**34 609 081**

(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	37 294 955	34 959 448
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Compte de résultat

	Exercice 01/01/24 - 31/12/24 Durée 12 mois	Exercice 01/01/23 - 31/12/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	**852 549 057**	**702 822 268**
VENTES DE MARCHANDISES	852 529 241	702 810 608
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*852 529 241*	*702 810 608*
TRANSFERTS DE CHARGES	2 525	4 587
AUTRES PRODUITS	17 291	7 073
CHARGES D'EXPLOITATION	**851 903 300**	**703 191 406**
ACHAT DE MARCHANDISES	829 840 265	692 255 228
VARIATION DES STOCKS	-2 171 070	-1 648 312
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	23 449 411	12 048 451
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	214 193	56 110
SALAIRES ET TRAITEMENTS	385 820	330 929
CHARGES SOCIALES	140 795	110 403
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	42 963	38 544
AUTRES CHARGES	924	52
RESULTAT D'EXPLOITATION	**645 757**	**-369 137**
PRODUITS FINANCIERS	**116 677**	
INTERÊTS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	116 677	
RESULTAT FINANCIER	**116 677**	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**762 434**	**-369 137**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**106 026**	
TOTAL DES PRODUITS	*852 665 734*	*702 822 268*
TOTAL DES CHARGES	*852 009 326*	*703 191 406*
RESULTAT NET COMPTABLE	**656 408**	**-369 137**

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, quatorze nouvelles stations-services, appartenant à l'enseigne E. Leclerc, ont été prises en location-gérance avec toujours pour objectif la rationalisation des coûts et l'optimisation de l'activité de ventes de produits pétroliers.

Cet exercice a été impacté par 9 jours d'opérations à prix coutants initiées par l'enseigne, contre 68 jours sur l'exercice précédent.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les frais de constitution et de développement ont été comptabilisés à leur coût de revient. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 5 ans.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 10 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 200 actions de 10 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	21 000	1 000		22 000
Report à nouveau	-2 230		-369 137	-371 367
Résultat de l'exercice N-1	-369 137		369 137	
Résultat de l'exercice N		656 408		656 408
	-350 367	657 408	0	307 041

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	277 802	33 848		311 649
Immobilisations corporelles	12 036	1 506		13 542
Immobilisations financières - titres	3 226			3 226
Immobilisations financières – créances (*)	6 407 000	2 030 000		8 437 000
	6 700 064	2 065 353		8 765 417

(*) *Dépôts de garantie des bailleurs propriétaires des fonds de commerce*

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	59 811	40 337		100 148
Immobilisations corporelles	4 222	2 626		6 848
	64 033	42 963		106 996

Dont dotation :
- *Linéaire* — *42 963*
- *Dégressive*
- *Exceptionnelle*

Provisions et dépréciations — Néant

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	8 437 000		8 437 000
Créances d'exploitation	3 154 765	3 154 765	
Créances diverses	57 105	57 105	
Charges constatées d'avance	184 616	184 616	
	11 833 485	3 396 485	8 437 000

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 293	6 293		
Emprunts bancaires (1)				
Emprunts & dettes financières divers (2)				
Dettes d'exploitation	37 142 019	37 142 019		
Dettes diverses	146 643	146 643		
Produits constatés d'avance				
	37 294 955	37 294 955		

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	-
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer et produits à recevoir comprennent les postes suivants :

	CHARGES A PAYER	PRODUITS A RECEVOIR
Avoirs à recevoir		69 130
Avoirs à établir	5 333	
Factures non parvenues	11 303 557	
Provisions sur congés payés	41 268	
Provisions pour primes	50 590	
Provision contribution sociale de solidarité des sociétés	34 913	
Provision cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	46 968	
Intérêts à percevoir		75 538
Autres produits à recevoir		78 689
	11 482 629	223 357

Les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice -
- Plus-value latente à la fin de l'exercice -

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

En application de la règle du prorata temporis, il est constitué par les ventes de cinquante-cinq stations-services, contre trente-huit l'exercice précédent. Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	3
Agents de maîtrise	1
Employés	4
	8

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel — Néant

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 25%.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	106 026
Impôt concernant le résultat exceptionnel	-
	106 026

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	1 431
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	8 728

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles — Néant

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	6 200 000	6 200 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.00 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.80 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 38.21 % ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2024.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 2 000 €

Entreprises liées — Néant

Filiales et participations — Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.